



MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

Objet : Convocation et ordre du jour du Conseil Municipal

Saint Julien, le 21/02/2025

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

J'ai le plaisir, de vous convier par la présente, en application des dispositions des articles L2121-9 à 11 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la prochaine réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra :

**Jeudi 27 février 2025 à 18h30
Salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation secrétaire de séance
2. **Adoption du compte rendu de la séance précédente** en application des dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT
3. **Finances :**
 - Modification de la délibération portant ouverture anticipée des crédits d'investissement.
4. **Ressources Humaines :**
 - **Modification de postes au Tableau des effectifs :**
 - o Augmentation du temps de travail d'un poste à temps non-complet
 - o Création d'un poste d'adjoint technique
 - Intention d'adhésion au contrat groupe du CDG83 pour le risque santé
5. **Affaires foncières :**
 - **Autorisation de cession par voie d'échange** entre la Commune et M. et Mme Nania, quartier des Rouvières, suite avis des Domaines.
 - **Désaffectation du Domaine Public** d'un terrain de 3 m² chemin du moulin quartier les Pontiers.

6. Divers :

- Intégration du dispositif FRR
- Mise à jour de la convention entre la Commune de Saint Julien et Var Habitat
- Gestion des cimetières : rétrocession à la commune d'une concession

7. Échanges et informations divers (Points non délibératifs)

- **CIL : orientations relatives règlement d'utilisation et aux tarifs de location**

Merci de me communiquer le cas échéant vos éventuelles sollicitations de sujets d'échange et / ou questionnements en amont de la séance dans des délais permettant leur préparation.

Vous trouverez joints à la présente :

- *Un formulaire vous permettant de donner pouvoir en cas d'absence, pris en application des dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- *Le compte rendu de la séance précédente*



Le Maire,

Emmanuel HUGOU